

AUX ANNONCEURS !

Notre journal existe depuis plus de 42 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

ST-HYACINTHE, 1er AOUT 1895.

LAURIER vs LAURIER

Nous avons démontré, mardi, qu'un chef d'opposition, soucieux de sa dignité et de son devoir, ne saurait uniquement borner son rôle à critiquer et censurer les actes du gouvernement, mais qu'il lui faut de toute nécessité avoir une politique à lui et bien définie, chaque fois qu'une question d'intérêt tant soit peu primordial se trouve à résoudre.

Aujourd'hui, nous allons mettre de côté le raisonnement abstrait, tout irréfutable et irrésistible qu'il puisse être.

A M. Laurier tenant le langage et la conduite que l'on sait sur la question des écoles, nous voulons opposer un autre Laurier, ministre celui-là. Que personne ne s'effraie ! Il ne s'agit pas de fantasmagorie, mais d'un tout petit retour sur le passé politique du chef actuel du parti libéral à Ottawa.

C'était à la Chambre des Communes, en l'an de grâce 1887.

Le Parlement allait bientôt toucher à sa fin et sir John MacDonald reprochait à l'administration Mackenzie de ne savoir rien découvrir ni rien tenter pour soulager la misère et la ruine devenues générales, suggérant et offrant au parti ministériel et au pays la protection comme remède.

A la séance du 22 mars, sur une motion du vieux chef conservateur, M. Laurier, qui venait d'entrer au ministère du Revenu de l'Intérieur, se leva pour dénoncer cela même qu'il proclamait aujourd'hui une conduite irréprochable.

Qu'on l'écoute plutôt définir le rôle que doit jouer l'opposition dans un pays gouverné comme le nôtre.

Il s'écriait, reprochant à la gauche de ne pas aller assez loin dans ses déclarations :

Le pays a le droit d'en savoir davantage. Il a le droit de demander que les honorables membres de la gauche nous donnent quelque chose de défini au sujet de la politique qu'ils adopteront lorsqu'ils arriveront au pouvoir. Je m'appuie pour demander cela, non-seulement sur ma propre opinion, mais sur l'opinion d'un homme qui a toujours été tenu en haute estime, à juste titre, dans le parti conservateur. Je veux parler de M. Thomas White, du *Montreal Gazette*.

A la réunion de la Chambre de Commerce qui eut lieu en 1874, une résolution fut proposée par M. Jas. McPherson, de Saint-Jean, dans les termes suivants :

"Qu'un droit de 15 pour cent est juste et raisonnable, et qu'aucun remaniement du tarif n'est maintenant désirable ; mais que dans le cas où il y aurait une révision du tarif, elle devrait être faite entièrement dans l'intérêt de la population agricole."

Sur ce M. White :—

"Je soulève une question d'ordre. Les motions devraient être parfaitement définies. Je suis d'avis que celle-ci ne l'est pas. Personne ne nie que l'on doive favoriser les intérêts du cultivateur. Mais la motion devrait être conçue de telle façon que nous puissions savoir ce que le proposant veut dire."

Le président de la Chambre de Commerce, un protectionniste, s'exprima ainsi :

"Je dois dire que je suis heureux que M. White ait soulevé la question d'ordre, car la motion n'est pas assez définie. Il est nécessaire qu'en passant des résolutions nous sachions ce qu'elles signifient."

Je n'ai pas jusqu'à dire que la décision du président de la Chambre de Commerce devrait être celle de M. l'Orateur dans le cas actuel ; mais j'affirmerai que l'Opposition devrait donner une définition plus exacte de sa politique. La résolution est peut-être rédigée de façon à produire le résultat dont parlait Talleyrand lorsqu'il disait à ses élèves : "Jeunes gens, rappelez-vous que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée."

Voilà un langage très-clair, très-catégorique, n'est-ce pas ?

Le pays a le droit de demander quelque chose de défini au sujet de la politique que l'opposition adopterait si elle arrivait au pouvoir.

Cette énonciation de principes ne nous paraît pas susceptible d'être interprétée de deux manières.

Or, si jamais une question s'est présentée au sujet de laquelle elle puisse et doive être prise à la lettre, c'est bien certes celle de la restauration des écoles séparées au Manitoba.

Aussi, avons-nous grande hâte d'entendre M. Laurier, chef de la loyale opposition de Sa Majesté en 1895, nous dire ce qu'il pense des théories constitutionnelles de M. Laurier, membre du gouvernement Mackenzie en 1877.

L'opinion publique, elle, sans même attendre la réponse, dira que le premier de ces personnages est ou doué d'une mémoire bien ingrate et de peu de constance dans les idées ou un fier farceur.

Nous est avis que l'opinion publique n'a pas tort dans l'une comme dans l'autre de ses conceptions du caractère du député de Québec-Est.

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

C'est là une peinture assez exacte des inquiétudes que doit ressentir actuellement le parti libéral dans la province de Québec.

Les fameuses assemblées, dont la première idée fut conçue par nous ne savons plus qui, vont péniblement leur chemin, créant plus d'ennui que d'enthousiasme.

Boucherville et St-Jean, Ile d'Orléans, ont été les premières étapes.

Or, aux deux endroits, M. Laurier devait être le principal orateur du jour et à l'un comme à l'autre il a brillé par son absence.

Est-ce que cela va continuer ?

Pourquoi pas ?

Les circonstances incontrôlables et les si sont très-proches parents et ont toujours vécu en parfait accord.

Après avoir monopolisé les derniers pendant une couple d'années, le chef de l'opposition a bien le droit, ce nous semble, de porter quelque peu de ses affections et de ses prédilections sur les premières.

C'est ce qu'il paraît disposé à faire.

Ce n'est pas, à coup sûr, par la langue que M. Laurier se compromettra sur la question des écoles.

Il trouve, en effet, le moyen de ne rien dire quand il parle et c'est déjà le diable pour l'amener à parler.

En prenant au pied de la lettre le proverbe *le silence est d'or*, le député de Québec-Est devrait être plusieurs fois millionnaire à l'heure qu'il est, sans tenir compte des espérances comme l'on dit communément en pareille matière.

En attendant, ses amis qui, eux, ne font pas tous fortune à ce jeu, se demandent avec une anxiété et un embarras toujours croissants :

"Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?"

Voyons, M. Laurier, rassurez donc ces braves gens-là et prouvez-leur que si vous êtes muet au moins vous êtes encore de ce monde.

UN MOT D'ENFANT TER-RIBLE

De la *Libre Parole* :

Devenu marchand d'objets religieux dans un quartier pieux, Cohnleben, s'est converti et fréquente l'église.

Sortant avec sa famille au grand complet d'un sermon pour l'évangélisation des penplades sauvages, il remet discrètement son offrande au quêteur.

—Papa, lui demande le petit Isaac sur les marches de l'église, ces sauvages-là portent-ils des habits et des pantalons comme nous ?

—Non, mon ami, ils marchent tout nus.

—Alors, pourquoi as-tu donné un bouton de culotte à la quête ?

Sir Chs Tupper a eu une entrevue, à Londres, avec M. J. Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies, à propos du service rapide de l'Atlantique et des affaires du Canada en général.

L'hon. J. G. Ward, secrétaire d'Etat de la Nouvelle-Zélande a annoncé que c'était l'intention de son gouvernement d'accorder un subside de \$100,000 par année au service de vapeurs entre le Canada et la Nouvelle-Zélande et de coopérer au câble transpacifique.

UN CONSEIL

"Si vous avez des billets de la Banque du Peuple, gardez-les. Non-seulement ils sont aussi bons que ceux des autres banques, puisque le gouvernement d'Ottawa détient un fonds spécialement créé pour racheter les billets des banques qui sont en difficulté ; mais même ils sont meilleurs que les autres, puisque ces derniers ne rapportent pas d'intérêt et que ceux de la Banque du Peuple donneront un intérêt de 6 pour cent par an, à partir du jour où cette banque a fermée ses portes jusqu'au jour où elle les rouvrira. C'est toujours le fonds spécial entre les mains du gouvernement d'Ottawa, qui répond du paiement de cet intérêt."

Nous reproduisons du *Moniteur du Commerce* ce conseil que nous avons déjà donné et qu'il est bon de répéter de temps en temps.

LA REVOLTE DU MOUTON

Sous ce titre, M. Ph. de Grandlieu a publié dans le *Figaro*, de Paris, un important article dans lequel il signale, en l'applaudissant, le réveil de l'élément catholique français, lequel, après bien des années d'oppression soufferte en silence, semble à l'heure présente vouloir revendiquer ses droits avec énergie et publiquement.

Il s'agit dans l'écrit en question des manifestations religieuses qui ont eu lieu, cette année, sur divers points de la France, à l'occasion de la Fête-Dieu.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'enseignement que l'auteur tire de ces événements.

Voici :

Quel est le sens de ces mouvements ? Il est si clair, si éminent, qu'il nous semble impossible de le méconnaître. C'est le réveil d'une longue torpeur, c'est le soulèvement d'âmes fatiguées d'oppression, c'est la revendication de droits naturels et sacrés qui veulent enfin leur part de lumière et de soleil ; c'est l'esprit nouveau qui, au lieu de descendre d'en haut sur la multitude pour la guider, monte d'en bas vers les gouvernants pour leur notifier que le pays est las de tracasseries et de persécutions, que les croyants en ont assez d'être traités comme des parias ou des nègres du Congo, et que, désormais, ils opposeront énergiquement le *civis romanus sum* à toutes les vexations et à tous les arbitrages !

C'est si bien le sens et la portée de cette révolte morale des consciences, qu'un des prélats les plus modérés et les plus conciliants, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, n'a pas hésité à féliciter publiquement le clergé et les catholiques de Roubaix de leur vaillante attitude, en ajoutant, non comme un défi au pouvoir, mais comme une invitation à toutes les indépendances et à toutes les convictions : "Il y a là, pour tous les catholiques, une leçon et un exemple."

La leçon a été comprise, l'encouragement recueilli, et il est vraisemblable qu'à l'avenir les sectaires ne trouveront plus devant eux les mêmes résignations passives, la même moutonnerie soumise que par le passé.

Les ouvriers de Brest, les tisseurs de Roubaix, les filateurs de Fives-Lille, les honnêtes gens de Blois, de Gien, de Tours, d'Avignon, de Carcassonne, de partout, faisant une heureuse et nouvelle application du suffrage universel, ont constaté qu'en réclamant en masse leur droit, ils en imposaient le respect. C'est une constatation qui ne sera pas perdue. On n'arrête pas, en effet, dix mille hommes inoffensifs, armés d'un droit inscrit dans le Concordat et pratiqué sans entrave, durant trois quarts de siècle, sous les régimes les plus divers.

Et non-seulement on n'arrête pas ainsi dix mille hommes ; on est également impuissant à les poursuivre. On peut bien verbaliser contre l'officiant et le faire condamner à quarante sous d'amende ; on ne peut traduire en police correctionnelle la moitié d'une population uniquement coupable de s'agenouiller devant le Dieu voulu qui passe.

Pour ma part, je voudrais que tous les sénateurs et députés qui s'honorent d'avoir des croyances se joignissent aux braves gens qui viennent de montrer tant de cœur et de paraisent, bardés de leurs insignes inviolables, autour du dais et en tête des processions. Nul estafier n'oserait leur mettre la main au collet, et si quelque commissaire imprudent verbalisait contre eux, le Parlement ne pourrait les traiter d'autre manière qu'un Calvinaire en refusant toute autorisation de poursuites.

Puisqu'on tolère chaque jour les monômes d'étudiants ou d'anarchistes, pourquoi les monômes religieux n'auraient-ils pas le même droit ?

Et en quoi une procession de Fête-Dieu est-elle moins respectable ou plus encombrante que le cortège des blanchisseuses à la mi-carême ?

C'est peut-être une pensée habile — je ne la discute pas — que celle d'ériger une mosquée à Paris, en témoignant aux mahométans qu'on se préoccupe ainsi d'assurer le libre exercice de leur culte ; mais, peut-être ne serait-il pas illogique de commencer par témoigner aux chrétiens le même souci ?

Ce n'est vraiment pas, de la part des catholiques, afficher trop d'exigence que de prétendre être traités comme de simples musulmans.

Dans tous les cas, ces catholiques paraissent décidés à ne plus se laisser tondre avec la même résignation béate, à ne plus subir le sot petit despotisme sous lequel ils se sont trop inclinés depuis quinze ans. La liberté leur appartient comme à tout le monde ; ils la réclament, et si la justice des sectaires la leur refuse, — ils la prendront !

UNE QUESTION TROUBLANTE

LE DEUIL ET LES SOULIERS JAUNES

Le *Gaulois* de Paris est, de par la grâce et l'ascendant de son directeur, M. Arthur Meyer, l'organe des élégances et du bon ton.

On y trouve fréquemment des arrêts, des décisions qui ont l'autorité indiscutable des édits royaux. Les questions les plus graves et les plus délicates y sont tranchées de manière à mettre un terme au trouble des consciences.

En voici un saisissant exemple : Vous êtes-vous jamais demandé, dans vos nuits d'insomnie, s'il est permis, quand on est en grand deuil, de porter des chaussures jaunes à la mer ou à la campagne ?

Un abonné ayant adressé au *Gaulois* cette question troublante, a reçu la réponse que voici : "Etant en grand deuil, on ne peut, en aucune circonstance, porter des chaussures en cuir jaune."

Est-ce clair ? "On ne peut, en aucune circonstance." Il n'y a pas à barguigner, à essayer d'ergoter. C'est net, précis, décisif. Evidemment, l'abonné, qui doit être en grand deuil, s'était dit :

—Peuh ! après tout, je ne vois pas en quoi la mémoire de l'être cher qui vient de disparaître serait offensée si je me chaussais de souliers jaunes qui sont moins chauds que les autres. D'autant plus, qu'à la campagne, je ne scandaliserai personne. Les vilains et les simples filles des champs n'y regardent pas de si près. Dans leurs deuils les plus grands, ils portent des sabots nature, à moins qu'ils n'aillent les pieds nus. Cependant, j'ai vu dire quelque part que "quand on est du monde, il faut que l'on lui rende quelques dehors civils que l'estime demande." Consultons le *Gaulois*, moniteur des hautes convenances.

La réponse n'a laissé nulle place au doute ni à la discussion. L'abonné est pincé, et condamné au cuir noir sans application de la loi Bérenger.

Un bon journal

Qu'est-ce donc qu'un bon journal ?

L'abbé Garnier, dans son livre intitulé : *Cours de pastorale*, dit :

"Un bon journal ne peut être appelé bon, que s'il ne contient aucune partie mauvaise. *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu.*"

Donc, tout journal qui contient ou tous les jours, ou de temps en temps, des pages risquées, soit au point de vue religieux, soit au point de vue moral, ne peut être appelé un bon journal.

Que doit-on à un bon journal ?

On doit l'aider pécuniairement si on a de l'argent ; prendre au moins un abonnement ; engager ses connaissances à s'abonner elles-mêmes.

Laissons les journaux suspects, les mauvais journaux, les journaux neutres.

(Semaine Religieuse de Québec)

LA BANQUE NATIONALE

Du *Moniteur du Commerce* :

M. M. Benoit, gérant de la succursale de la Banque Nationale de Montréal, a donné sa démission qui prendra force à la fin du présent mois. M. Benoit s'éloigne de son plein gré de l'administration de cette succursale dont il était le chef depuis quelques années et que, à force de travail et de patience, il était parvenu à placer sur un pied convenable. Les éléments nouveaux qui sont entrés récemment dans le conseil d'administration ont inauguré quelques méthodes d'opérations qui ne s'accordent pas avec l'opinion de M. Benoit sur les moyens de conduire à bien le progrès de cette institution, et il a cru, en conséquence, de son devoir, de démissionner.

Le cabinet conservateur anglais s'est réuni hier pour la première fois depuis les élections.

L'ALLIANCE RUSSE

Nous ne savons pas si l'on s'en rend compte en Russie, mais l'enthousiasme français pour notre ALLIÉE subit un léger ralentissement.

Ça se calme un peu. Et à l'emballement irrédéchi des premiers jours, succède une inquiétude interrogative.

Certes, il serait exagéré d'insinuer que l'opinion publique, chez nous, est moins portée vers une entente avec la Russie ; mais il est exact de reconnaître qu'on se demande d'une façon sérieuse à quoi nous sert cette entente ?

Car, si nous voyons fort clairement que le notre concours a rapporté à la Russie, nous ne saurions encore apercevoir, tant les brouillards sont épais, ce que le concours de cette puissance a bien pu nous donner.

De ce côté-là, l'addition est facile : zéro franc zéro centime.

Car nous ne pouvons compter, à l'actif de la France, le collier de Saint-André qu'on vient de passer autour du cou de notre grand teneur national.

C'était là, d'ailleurs, un cadeau superflu.

La Russie n'avait pas besoin de ce collier, pour tenir en laisse et traîner docilement derrière elle la république elle-même.

Elle suivait, jusqu'ici, au sifflet et au geste.

Et voici déjà quelque temps que la Russie est le chasseur, et la France, le chien qui rabat le gibier et le rapporte. D'ailleurs, la France se moque pas mal des décorations banales qu'on peut prodiguer à l'Exécutif et à ses ministres. Les fleurs, comme les rubans, ne lui suffisent pas.

Elle veut quelque chose de plus substantiel.

Quant à la Russie, son compte est gros, son bilan d'avantage et l'intérêt est rond.

Grâce à nous, elle a déjà trouvé plus de quatre milliards en France, soit pour ses finances, soit pour ses entreprises particulières.

Elle s'étend en souveraine maîtresse dans tout le nord et l'Asie.

C'est à nous qu'elle le doit et pour un peu, nous étions amenés à faire la guerre au Japon afin d'obtenir ce résultat, un instant douteux.

C'est également dans le sens russe que se dénouera la question arménienne, avec notre appui moral.

Enfin, c'est sur notre dos que la Russie a fait la paix avec l'Allemagne et s'est rapprochée d'elle.

Elle y est parvenue en nous conduisant à Kiel, malgré nous et par la lâcheté de notre gouvernement.

Or, ce voyage à Kiel, congru, organisé et mené par la Russie, a soulevé sur le territoire français, une vraie tempête de colère et de protestations.

Et ce serait se tromper grossièrement que de confondre, en cette occasion, la nation française et son immonde gouvernement.

Le gouvernement, c'est à dire la république, est allé à Kiel.

Mais la France s'est abstenue.

La France, pendant ce temps-là, et durant ces fêtes honteuses pour nous, est de tout son cœur, de toute son âme, avec l'Alsace-Lorraine.

Notre pensée, en deuil, vole du clocher de Metz à la flèche de Strasbourg.

Et pendant que nos pauvres matelots lèvent, pour un toast contre nature, leur verre rempli de fiel et le vidant jusqu'à la lie, nous, les patriotes, nous songeons aux frères captifs et aux provinces perdues.

Eh bien, nous en voulons à la Russie, oui, nous lui en voulons, de ce qu'elle nous a fait faire là.

Nous lui en voulons d'avoir à ce point méconnu, froissé notre sentiment national.

Et naturellement, nous sommes amenés à nous demander, quel est donc le profit que nous avons à tant faire pour la Russie, que nous ne lui ménageons ni notre argent, ni notre fierté, ni notre honneur.

Car enfin, à quoi servait l'alliance russe.

Elle servait à nous préserver d'un conflit avec l'Allemagne.

Mais cette utilité, cette sauvegarde de disparait, du moment que nous nous réconcilions avec l'Allemagne ?

Et, une fois la honte bue, pourquoi ne pas s'allier directement avec l'Allemagne ?

Nous ne serions guère plus déshonorés que nous ne le sommes après Kiel, et nous y gagnerons au moins de ne pas payer un aussi cher courtage aux bons offices de la Russie.

Il est certain, en effet, que plus nous nous plongerons dans les bonnes grâces de l'Allemagne, moins nous aurons besoin de la Russie, puisque la Russie ne nous sert qu'à nous garantir de l'Allemagne.

Il y a pourtant moyen, si la Russie le veut, de nous donner quelques satisfactions, qui, sans être une compensation à ce qui vient de nous arriver de pénible et de cruel, peuvent néanmoins l'atténuer dans une certaine mesure.

Nous voulons parler de l'occupation de l'Egypte. L'intérêt de l'Europe tout entière

est d'en débarrasser l'Angleterre, qui s'y maintient obstinément, malgré la foi jurée, contre tous ses engagements, contre tous ses serments, et à l'état de menace pour les autres peuples qui peuvent avoir affaire de l'autre côté du canal de Suez.

Ce rôle de concierger militaire du canal, que remplit l'Angleterre, sans aucun droit, est odieux et intolérable.

L'Egypte doit être rendue aux Egyptiens, sous la suzeraineté de la Turquie et le contrôle de l'Europe.

Nous savons bien que c'est à la stupide politique du gouvernement de la république, que nous devons l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre et les graves embarras qui en découlent.

Mais ces embarras sont les mêmes pour les autres peuples européens.

Et il faut espérer que l'accord qui a su dénouer la difficulté sino-japonaise, au profit exclusif de la Russie, vaudra bien s'intéresser également à la libération de l'Egypte.

L'indépendance de l'Egypte, c'est la liberté du canal de Suez.

Et cette liberté, l'Europe doit la proclamer et la rendre effective.

Jusqu'à présent, nous n'avons cessé de donner, et des deux mains.

Allons-nous, enfin, commencer à recevoir autre chose que des flots de rubans ?

Au concours hippique, c'est parfait ; mais en alliance, c'est maigre.

PAUL DE CASSAGNAC.

LES ATELIERS DU "COURRIER"

Le matériel de typographie ayant été complètement renouvelé, nous pouvons exécuter tous les ouvrages qu'on voudra bien nous confier, et aux prix les plus modérés.

INSTITUTRICES DEMANDEES

Les commissaires d'écoles de la paroisse de Ste-Cécile de Milton ont besoin d'institutrices pour les écoles élémentaires. S'adresser à : E. HACKETT, Sec. Trés., Milton-Est.

58—juo

ON DEMANDE, de suite, un bon commis pour la vente. Pas besoin de connaissances spéciales. Excellentes conditions offertes. Ecrire pour avoir des renseignements détaillés.

BROWN FRÈRES & CIE

Toronto, Ont.

Capital payé \$100,000.00.

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE une fille sachant bien conduire une machine à tisser. Bon salaire pour une main habile. On demande aussi des filles pour faire les beaux tissus de fantaisie. S'adresser à ADAM LOMAS & FILS, à Sherbrooke. 52

A VENDRE

LA MAGNIFIQUE RÉSIDENCE de l'Hon. B. de La Borne, située rue Girouard, sur les rives de l'Yamaska, avec bouage, La maison est chauffée à l'eau chaude et éclairée à l'électricité. Termes faciles. Pour détails, s'adresser au propriétaire. St-Hyacinthe, 29 juin 1895. 1-7—nm

A VENDRE

Une magnifique terre située au petit cinquième rang de Ste-Rosalie, de la contenance de 140 arpents ; 100 arpents en culture et une érablière de 40 arpents avec maison et dépendances. Conditions faciles. S'adresser à :

MICHEL DESAUTELS, Ste-Rosalie ou à MARCEL BERNIER, Full-River, Mass.

LUSSIER & GENDRON

AVOCATS

Rue St-Denis - - St-Hyacinthe

Anc. bureau Tellier, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER. L. A. GENDRON, L.L.B.

A. O. T. BEACHEMIN, C. R.

—AVOCAT—

Bureau : Rue du Palais, Banque Jacques-C.

ST-HYACINTHE.

PRIMES

Un grand nombre de personnes ont profité de l'offre de nos primes, mais tous nos lecteurs sans exception devraient s'en procurer. Nous en donnons une, au choix, pour chaque année d'abonnement payée d'avance. Elles sont très bien choisies et d'un fini irréprochable. La collection comprend plus de vingt sujets différents — 13 x 17 pouces.

Toute personne payant une année d'abonnement à l'avance, recevra une de ces primes par le retour de la malle.

NOTES LOCALES

Personnel

M. l'abbé Amédée Lefebvre, de Sherbrooke, directeur au collège St-Charles Borromée, était à St-Hyacinthe hier.

Lacrosse

Samedi, le 10 août prochain, il y aura une grande partie de Lacrosse entre le club "Le National" de Sherbrooke, et le club de cette ville, sur le terrain des Comtés-Unis, à St-Hyacinthe.

DE RETOUR

MM. Albani Beauregard et Frédéric St-Jacques sont revenus de Old Orchard.

Ils paraissent enchantés de leur séjour là-bas et en parfaite santé.

M. R. E. Fontaine, qui les accompagnait, ne sera de retour que vendredi.

Concert

Ce soir, il aura concert par la Philharmonique au kiosque de la rue Girouard si le temps le permet. Il y aura foule, sans doute, comme d'habitude.

12 — Marche d'entrée "George Hamel" L. Ringuet
12 — Ouverture "Bridal Rose" C. Lavallée
12 — Duo de Piano "Priscilla" Pettie
12 — MM. J. NOEL ET M. DESCHENNE
12 — Valse "Dernier Sourire" Wettig
12 — Gavotte "Heart's Delight" Warren
12 — Solo d'Euphone "L. Morrison" Léon Ringuet
12 — PAR M. E. CHAGNON
12 — Fantaisie "Faust" Gounod
12 — Galop "Pauvre" Amédée Archambault
12 — VIVE LA CANADIENNE — GOD SAVE THE QUEEN.

EGOUTS RENOUVELES

L'administration municipale est à faire renouveler l'égout de la rue St-François et celui de partie de la rue Cascade.

Nombre de journaliers sont employés à tel ouvrage.

On est obligé de creuser dans la roe vif et l'explosion des mines pratiquées à telle fin vient de temps en temps éveiller les échos de notre cité.

Les curieux ne manquent pas pour suivre les progrès des travaux.

Les auvents

Nous revenons sur ce sujet.

Il existe des auvents de toutes les couleurs, de toutes les dimensions, et presque de toutes les formes dans notre cité.

Plusieurs sont même loin d'être des ornements pour les rues où ils se trouvent.

A cela nous avons peu à redire. Ce que nous voudrions uniquement, c'est qu'on les pose de manière à ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs.

Est-ce trop demander ?

Pèlerinage

Pèlerinage des paroisses échelonnées le long des chemins de fer Vermont Central et Comtés-Unis en partant de St-Albans, Waterloo et Ithaca, le 7 août prochain.

Le trajet se fera en chars jusqu'à Sorel et de là à bord du Trois-Rivières.

Billets en vente à St-Hyacinthe à la librairie de M. Joseph Renière.

Le pèlerinage se fera sous la conduite de M. l'abbé Hogue, Curé de Sweetsburg.

A VENDRE

Une maison à trois logis, en parfait ordre, située au coin des rues Mondor et St-Paul.

La maison peut rapporter au moins \$20 de loyer par mois.

L'un des logis peut être avantageusement employé comme magasin et est on ne peut mieux situé pour cela.

Conditions faciles. S'adresser à ce bureau pour plus d'informations.

BASE-BALL

Le club de Sorel, ne semble pas satisfait de la victoire remportée sur lui par notre club dimanche dernier. Le "Sorelois" se dit informé que nous avions des joueurs étrangers pour la circonstance. Nous lui disons bien cordialement que ses informations sont fausses, et que notre club ne comprenait que des amateurs de St-Hyacinthe qui se sont réunis il n'y a pas encore deux mois.

Dimanche après-midi si le temps le permet, il y aura une partie de base-ball entre les clubs "Cormier" et "Brodeur".

PLUS D'ENSEIGNES

Les enseignes cessent peu à peu d'être tendues dans les rues leurs silhouettes plus ou moins gracieuses et plus ou moins agréables à l'œil.

Une question que plusieurs se posent à ce sujet, c'est celle-ci : comment se fait-il qu'une pauvre enseigna ait le don de scandaliser la rue de l'autorité municipale quand elle trouve bon de permettre la construc-

tion de galeries monumentales et ce, dans les parties les plus fréquentées de St-Hyacinthe.

La sagesse humaine a parfois comme cela des travers bien singuliers.

Nous ne voulons pas récriminer ici contre ce qui est un fait accompli, mais nous espérons bien que l'avenir ne sera pas témoin de certaines permissions accordées un peu à la légère dans le passé.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Lundi nous avions le plaisir d'assister à une jolie soirée donnée par le jeune club dramatique de St-Hyacinthe. On y jouait "Les jeunes captifs." Nous devons des félicitations à ces Coquelin et Monnet-Sully en miniature, pour le beau résultat qu'ils ont obtenu. Mentionnons spécialement, les fils de MM. Archambault, homme de police, Damien Bouchard, marchand, Lussier, barbier et Paul Wingender, sculpteur en monuments, et quelques autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms, mais qui se sont tirés à merveille des rôles qu'ils avaient à remplir.

Nous avons aussi eu le plaisir d'entendre une chanson donnée par M. Camille Cornair, fils de M. Charles Cornair, voiturier et M. Octave Morin. Disons seulement qu'ils ont su charmer leur auditoire.

M. Napoléon Houle, de cette ville, déjà avantageusement connu comme danseur émérite, nous a aussi donné quelques échantillons de son talent. Il a eu les honneurs du triple rappel. Disons seulement qu'il s'est surpassé. La partie musicale fut rendue par l'orchestre du Cercle Montcalm qui s'en est tirée on ne peut mieux.

La salle était bien remplie, la recette a été bonne.

Tant mieux et au revoir !

UN SPECTATEUR.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Par décision de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe :

M. J. H. Larivière, Vicaire à St-Ours, est transféré au Vicariat de St-Hugues.

M. P. Hamel, Vicaire à St-Hugues, est transféré au Vicariat de la Cathédrale.

M. J. I. Larose, récemment ordonné, est nommé au Vicariat de St-Ours.

M. J. H. Barsalon, récemment ordonné, est nommé au Vicariat de Beaulieu.

M. A. Vézina, Vicaire à St-Athase, est nommé Chapelain des Petits Frères de Marie à St-Athanas.

BEURRE ET FROMAGE

Les compartiments frigorifiques, installés sur les steamers transatlantiques, pour l'exportation du beurre donnent pleine et entière satisfaction quant à ce qui concerne ce produit de l'industrie laitière, et semblent en outre appelés à faire disparaître certains inconvénients qui nuisaient fort, la plupart du temps, au fromage expédié en Angleterre.

C'est ce qui ressort d'un rapport qui vient d'être publié par le *Daily Post*, de Liverpool, à l'occasion d'un récent envoi de beurre et de fromage en même temps, sous la surveillance du professeur Robertson.

Le journal anglais constate que le fromage ainsi expédié n'a aucunement souffert de l'humidité et n'a pas contracté de goût étrange, et il ajoute, que si la méthode du professeur Robertson n'est pas trop coûteuse elle sera acceptée et approuvée universellement sous peu.

Bravo !

LA BANQUE DU PEUPLE

Si un projet qui vient d'être mis de l'avant se réalise, la Banque du Peuple ouvrira sous peu ses portes et reprendra ses opérations.

Plusieurs déposants sont à la tête du mouvement et ont déjà eu à ce sujet des entrevues avec MM. de Martigny et Chipman, chargés comme on le sait de préparer un rapport sur l'état des affaires de la banque.

Il s'agirait, pour les parties ayant plus de \$500 de dépôts à ne pas réclamer leur argent pendant un certain laps de temps, un an, par exemple.

Cela permettrait à la banque, parait-il, de rencontrer le reste de ses obligations et de sortir victorieusement du désastre dont elle est menacée.

Nous espérons bien que les bonnes volontés ne manqueront pas pour assurer ce résultat si désirable.

Il serait facile aux déposants, dont le concours est nécessaire à telle œuvre, de se procurer tout l'escamotage voulu sur la garantie de leurs dépôts ainsi laissés à la disposition de la banque.

Magasin Bazar

\$50,000

Le plus grand Magasin de St-Hyacinthe

UN SEUL PRIX

Toutes nos marchandises sont offertes, sans réserve, au prix du Gros, et nous vendons nos marchandises d'été avec une très grande réduction. Que chacun profite de cet immense avantage et qu'on se le dise.

Département du gros : EUSEBE MORIN.
Département du détail : HENRI SCOTTE.

ECHOS DU JOUR

Ovation au vainqueur

Les autorités militaires de Montréal ont décidé de faire une ovation au soldat Hayhurst qui a remporté le premier prix au concours de tir de Bisley, Angleterre.

Une assemblée des officiers, commandant les divers bataillons de cette ville, se tiendra sous quelques jours pour prendre des mesures à cet égard.

Le nouvel ordre-en-conseil

Le nouvel ordre-en-conseil passé par le cabinet d'Ottawa a été reçu par M. Greenway et ses collègues.

Les ministres manitobains doivent se réunir cette semaine pour le prendre en considération.

A en juger par les dépêches, il y a peu d'espoir qu'un règlement à l'amiable intervienne.

Ça paraît être au moins l'avis de l'ami de cœur de M. Laurier, le célèbre Jos. Martin.

La Banque du Peuple

MM. Chipman et de Martigny, continuent l'examen des affaires de la Banque du Peuple. Ils déclarent que tout paraît assez satisfaisant jusqu'à cette heure.

Le travail est énorme et on attend pas de rapport avant un mois.

La banque a, dit-on, remboursé \$300,000 de sa circulation et retiré tous les jours ses billets.

Les banques ont volontairement abandonné l'intérêt de 6 p. c. que la loi leur accordait sur les billets de la banque du Peuple.

SHORTIS EST-IL FOU ?

Nous lisons dans le *Progrès de Valleyfield* :

"Les avocats de Shortis, qui se sont si fort scandalisés de voir le *Progrès* recommander d'étudier avec soin le cas de leur client, envoient d'Irlande des câblesgrammes au *Star* pour faire publier dans tous les coins du pays que la folie de leur client est plus claire que le jour.

"Il paraît que tous ceux qui ont connu Shortis depuis ses premières années, tous ses parents et tous les amis de sa famille, jurent qu'il est fou.

"Il ne nous appartient pas de décider cette question ; mais il nous sera bien permis de dire qu'il est fâcheux que les parents et les amis de Shortis aient eu devoir nous expédier un fou de cette trempe. A notre avis, il est regrettable qu'ils n'aient pas songé à le garder chez eux dans un bon asile."

Voilà qui donne la note juste.

L'AFFAIRE DEMERS

Cette affaire vient d'entrer dans une nouvelle phase par la découverte que certaine paire de pantalons, ayant appartenu à Demers et trouvé chez lui, était marquée de quatre taches de sang de la grosseur d'un pois chacune dans la partie basse antérieure de la jambe droite.

Les docteurs Johnson et Fafard ont été longuement interrogés là-dessus.

La preuve faite sur ce point, en somme, ne paraît pas jeter beaucoup de lumière dans la cause, et ne va qu'entraîner l'audition de plusieurs témoins dont il n'avait pas été autrement question, quand viendra l'enquête de l'accusé.

Le docteur Fafard a dit que les taches de sang lui avaient paru anciennes.

Il est connu que quelque temps avant le meurtre de sa femme, Demers s'était blessé à un doigt en travaillant.

Des témoins vont sans doute être appelés pour rattacher l'histoire des pantalons tachés de sang à cette blessure.

Assassinat à Montréal

Mardi après-midi, un meurtre horrible a été commis au numéro 19 rue Bonsecours à Montréal, où se trouve un hôpital privé pour dames, tenu par la femme de M. Lacasse.

Depuis deux mois, un jeune homme et une jeune femme, venaient dans cette maison.

Le couple vint comme d'habitude mardi et prit une chambre.

Tout à coup, madame Lacasse, entendit le bruit d'une détonation. Elle monta, une acre odeur de poudre la saisit à la gorge.

Elle en la présence d'esprit de tenir la porte fermée, et appela au secours.

Son mari et la police arrivèrent. En pénétrant dans la chambre, ils virent la femme étendue à terre et ne bougeant pas. Ils s'emparèrent immédiatement du meurtrier.

La victime simplement vêtue d'une chemise de jour et dont la poitrine était à nu, avait le corps noirci et brûlé de poudre.

Deux balles avaient traversé le corps, une troisième le bras droit, et une quatrième tirée également à bout portant dans l'oreille, avait traversé la tête.

L'auteur de l'assassinat est un nommé Azarie Gauthier, âgé de 27 ans, cigariier. Il est grand, maigre, semble atteint de consomption et n'avait pas un souffle de vie. Amené à la police il a avoué son crime sans vouloir en donner les motifs ou des explications.

La victime est une jeune fille de 21 ans, nommée Céline Tousigny, brune, de moyenne taille, jolie. Elle

habitait avec ses parents au numéro 14 rue Busby. La famille est très honorable et la jeune fille jouissait d'une bonne réputation.

Gauthier fréquentait Céline depuis un certain temps. Leur mariage devait avoir lieu lundi prochain. On ne connaît pas encore ce qui a poussé Gauthier à tuer sa fiancée. L'attitude du prisonnier à la police a été extraordinaire. Il battait des mains et gesticulait en disant qu'il voulait se fatiguer afin d'être sûr de dormir. Dans la soirée il a donné une explication extravagante du crime. Cette affaire cause beaucoup d'émotion à Montréal.

NOUVELLES ETRANGERES

Le tonnerre

Sept personnes ont été tuées par le tonnerre, samedi, durant la tempête qui a passée sur la ville Three States.

Un naufrage

Le steamer anglais *Masonia*, capitaine Dixon, à destination de Montréal, s'est échoué à l'île Miquelon. On ne signale aucune perte de vie, mais les dommages causés au steamer sont considérables.

Timbre poste universel

Le *Journal des Débats* dit que M. Lebon, ministre du commerce, a l'intention d'inviter les pays faisant partie de l'union postale, à adopter le timbre-poste international qu'on avait proposé de faire préparer par le bureau central de Berne.

Drame de la folie

A Kirekwiese (Silésie), un tisserand septuagénaire du nom de Jungnitsch a été assassiné pendant son sommeil par sa fille qui est atteinte de folie. Elle a découpé le corps de son père en plusieurs morceaux et en a fait sa nourriture pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que le crime ait été découvert par les voisins.

Les élections anglaises

Les rapports des élections reçus jusqu'à présent donnent le résultat suivant :

Conservateurs.....	338
Unionistes.....	73
Libéraux.....	176
Nationalistes.....	70
Parnellistes.....	12

Il reste encore une circonscription électorale où le résultat n'est pas connu.

Les conservateurs et les unionistes réunis donnent 411 députés partisans du gouvernement Salisbury, tandis que les libéraux réunis aux diverses factions irlandaises, en leur concédant même la circonscription encore ouverte, ne comptent que 265 députés, ce qui donne une majorité de 146 au gouvernement.

DECES

M. Edmond Demers, d'Angéline, comté de Rouville, et son épouse Madame Mathilde Cadieux, viennent d'être cruellement éprouvés.

Ils ont perdu deux de leurs enfants dans l'espace de quelques jours.

Marie-Hermeline, âgée de 15 ans, succombait à la maladie le 8 du courant et sa sœur Rose Délima, âgée de 20 ans, allait le 24 du même mois la rejoindre au tombeau.

La dernière était institutrice, ayant fait ses études au couvent de St-Césaire.

Il y avait foule considérable de parents et d'amis aux funérailles des deux défunts qui avaient su s'acquiescer l'estime et l'affection de tous.

Elles étaient les sœurs de la révérende sœur Marie-St-Edmond du couvent de la Présentation de Marie.

Que la famille si cruellement éprouvée veuille agréer nos condoléances bien sincères.

—Une Beauté sans parure peut convenir en poésie, mais une toilette magnifique est désirée des dames dignes de ce nom.

La fabrique "Priestley" a beaucoup fait pour réaliser cet idéal des femmes, en leur offrant des étoffes dont la texture, la belle apparence, donnent à la femme un caractère de distinction qu'aucune autre étoffe n'a pu atteindre.

Maintenant les "Priestley" ont quelque chose de nouveau, l'"Eudora", qui est la rage de tous.

L'"Eudora" offre plus d'avantages que l'"Henrietta" si admirée pourtant.

L'"Eudora" a quelque chose qui manque à l'"Henrietta" pour bien faire : une plus grande largeur, une pesanteur plus considérable, et cette qualité de ne pas prendre la poussière.

Alors cette étoffe a une surface toujours propre et qui lui donne une splendeur royale.

L'"Eudora" est roulée sur une planche vernie et le nom de "Priestley" est marquée sur chaque cinq verges d'étoffe.

Epicerie Goddu

Le soussigné remercie ses clients et le public, et les prie de ne pas oublier qu'il a constamment en mains un assortiment général et choisi d'Epicerie, Conserves et Liqueurs de toutes sortes à prix défiant toute compétition.

GEO. GODDU,
73 Cascades, St-Hyacinthe.

Un assortiment complet

Le magasin de M. J. Renière, successeur de L. A. Choquette, renferme le plus bel assortiment de tapisseries, rideaux, *poils* et de tous les articles qui servent à orner et à décorer les appartements. Les goûts les plus difficiles trouveront satisfaction dans ce grand choix d'objets.

M. J. Renière invite à visiter son magasin, quand même on n'aurait pas d'achats à y faire. On se convaincra de la beauté, de la qualité et du bon marché de tous les objets exposés.

Rendez-vous au No. 135 rue Cascades à St-Hyacinthe.

Les ordres envoyés par la poste seront exécutés avec le plus grand soin.

J. RENIERE.

AU COMMERCE

Le *Courrier de St-Hyacinthe* ayant fait l'acquisition d'un matériel complet d'imprimerie, peut maintenant rivaliser avantageusement avec qui que ce soit de Montréal dans l'impression des

PLACARDS, AFFICHES

Livres, Entêtes de Comptes, Programmes, Cartes d'affaires ou de visite, Mémoires, Mandats, Blancs pour Notaires, Avocats, Municipalités, etc., Lettres funéraires, Cartes mortuaires, Factures, Pancartes, Circulaires, etc., dans les derniers goûts, avec des caractères tout nouveaux et à meilleur marché que qui que ce soit.

COURSES DE CHEVAUX

Nous ferons une spécialité des PLACARDS, AFFICHES, PROGRAMMES, ANNONCES, etc., pour les Courses de Chevaux.

ATTENTION

\$100 DE RECOMPENSE

On nous informe que des détailliers peu scrupuleux ont l'habitude de vendre des palettes et parties de palettes d'un tabac inférieur, en disant que c'est du véritable

T. & B. MYRTLE NAVY.

La véritable bonne palette est estampée des lettres "T. & B." en bronze. Les acheteurs nous rendront service en faisant attention à la marque de commerce, quand ils achètent

Notre Nouvelle Palette

"T. & B." Combination 14 s
5c, 10c et 20c la pièce

porte une estampille en fer blanc avec les lettres "T. & B." et est la MÊME QUALITÉ que les plus grosses palettes à 25c portant "T. & B." en bronze.

Une récompense de Cent Pièces sera donnée à toute personne pour informations à prouver la culpabilité d'une ou plusieurs personnes, de la fraude et haut mentionnée ou de violation de notre marque de commerce, de quelque nature que ce soit.

THE GEO. E. TUCKETT & SON CO. (Ltd.),
HAMILTON, ONT.

SAM. BOURGEOIS & C^{ie}
—MAGASIN GÉNÉRAL—

Rue St-Antoine, - - - Place du Marché
ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peinture,
Faucence et Verreries,
Chaussures, Etc.

Marchandises Sèches et Nouveautés.

GRAND ASSORTIMENT DE
Poêles de toutes sortes et Four-
naises à charbon.

COURROIES EN CUIR POUR ENGIN.

A VENDRE

Papier pour Envelopper

A 2½ cents la livre.

S'adresser au bureau du COURRIER.

Nouvelle Librairie

M. A. H. CHOQUET informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert une nouvelle librairie et qu'il n'est plus au coin des rues cascades et Mondor, mais au

No 124 RUE CASCADES

dans le magasin autrefois occupé par M. L. N. Lussier, marchand de chaussures.

M. CHOQUET veut faire de sa librairie un établissement de premier ordre et bien assorti, tels que : Livres de prières, livres ascétiques, papeteries de choix, carnets, livres blancs, livres de classe, fourniture de bureau, tapisserie et spécialité d'encadrement de gravures.

PRIX MODERES

Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

